

L'APPLICATION DE LA LOI DU POIDS NET

Le juge Joseph H. Beall, de Yonkers, N.Y., vient d'infliger une amende de \$100 à la Swift & Co., pour avoir vendu un jambon pesant onze livres et six onces, dans une enveloppe pesant six onces et avoir fait payer pour onze livres et 12 onces de viande. Le poursuivant était John D. Eylers, l'officier des Poids et Mesures de la ville de Yonkers.

Il y a quelque temps, le juge Beall imposait la même amende à Armour & Co., pour un cas similaire et la Cour d'Appel maintint le jugement. Les avocats de la défense porteront — pense-t-on — un des deux cas devant la Cour Suprême des Etats-Unis. La loi sur laquelle est basée la décision du juge est connue sous la désignation de "loi du contenant net", et prévoit que le poids net de l'article doit être étampé sur le contenant de façon à ce que le consommateur ne soit pas obligé de payer pour le contenant le prix chargé pour le contenu.

PLUS GROSSE RECOLTE DE SUCRE DANS LES INDES OCCIDENTALES

La récolte de sucre à St Croix, Indes Occidentales Danoises, d'après les rapports du vice-consul à St Thomas, M. Luther K. Zabtiskie, promet d'être la plus considérable que l'île ait enregistrée depuis 1903, et en dépit des troubles parmi la main-d'œuvre et de l'augmentation des gages qui en résulta, ainsi que des taux de fret excessivement élevés, les producteurs de cannes à sucre s'attendent à de plus gros profits qu'ils n'en ont encaissés depuis des années.

Les estimations donnent comme production probable 30,000,000 de livres danoises (100 livres anglaises égalent 90.72 livres danoises). 50,000 gallons de rhum seront produits approximativement, mais aucune usine de St Croix ne manufaeture de mélasse pour l'instant. La plus grande partie de ce sucre est vendu, prix, assurance et fret New-York et de là au Canada. Le prix de \$90 par tonne pour le sucre à St Croix peut être donné comme moyenne. Tout le rhum a été expédié à Copenhague, et vendu 50c le gallon, logé.

LE CANADA A BESOIN DE MELASSES

Il semble certain que le Canada devra faire appel aux Etats-Unis pour les mélasses et sirops, selon le consul à Kingston, M. Félix S. S. Johnson. Il y a actuellement de grosses difficultés à obtenir des mélasses de La Barbade, et les prix se sont élevés de 47 à 59 centins par suite de l'augmentation du fret. Par un tarif préférentiel, les sirops et mélasses des Indes Occidentales Anglaises entrent au Canada sans payer de droits tandis que de provenance des autres pays, les droits sont de 1½ centin par gallon impérial pour mélasses de canne de pas moins de 20 degrés ni plus de 35 degrés. Il y a une taxe de guerre de 7½ p.e. ad valorem. Pour rencontrer les besoins du commerce, il serait bon que les maisons américaines mettent leurs produits en boîtes de deux et trois livres, car ce sont ces grandeurs qui conviennent au consommateur.

La demande pour mélasses est surtout prononcée dans la Province de Québec, c'est pourquoi les exportateurs américains devraient s'enquérir des conditions du marché à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Dans la province d'Ontario, il y a rareté à Ottawa, Kingston et Toronto. Des envois des Etats

du Sud pourraient être faits à New-York par eau et de là, par chemin de fer au Canada.

UNE INTERESSANTE BROCHURE

N'est-il pas reconnu que l'éducation de la main qui permet de faire convenablement les travaux manuels a été l'un des principaux facteurs du progrès dans les pays civilisés depuis un quart de siècle? Et les jeunes gens d'aujourd'hui n'ont-ils pas encore devant eux un champ d'activité plus étendu? L'occasion d'accomplir certains genres de travaux manuels d'une façon artistique existe.

La "Simonds Saw Manufacturing Company" croit de son devoir d'encourager et de faire progresser l'étude du travail du bois. Pendant la dernière année scolaire cet encouragement s'est manifesté par la distribution de 228 prix à des jeunes garçons qui, dans les écoles d'apprentissage ou en dehors, ont fait quelque objet en bois utile ou ingénieux d'un mérite particulier. Cette année la "Simonds Company", considérant que l'entretien des outils est une chose essentielle pour l'ouvrier en bois, a préparé et distribué une brochure de 16 pages intitulée: "Comment on affile une scie à main." Le texte est divisé en cinq leçons convenables pour les classes d'apprentissage. Toute personne qui s'intéresse spécialement à la question de l'exercice manuel peut en obtenir des exemplaires en s'adressant à la "Simonds Canada Saw Co. (Limited)", Montréal.

CE QU'IL EN COUTE POUR TENIR UN COMMERCE DE DETAIL

Un des points les plus importants pour le marchand-détaillant est de connaître exactement quels sont les frais qu'entraîne son entreprise et combien il peut se permettre de dépenser pour le chiffre d'affaires qu'il fait.

Beaucoup de marchands ignorent malheureusement ces données et se trouvent fort surpris d'arriver à un déficit en fin d'année. Il ne faut pas que les détaillants restent plus longtemps indifférents à ce point de vue, il faut qu'ils sachent ce qu'ils dépensent et si ces dépenses sont en rapport avec l'importance de leur commerce. C'est en lisant les journaux commerciaux et les livres consacrés à de telles informations qu'ils acquièrent l'efficacité et l'expérience qui les conduiront au succès.

Nos voisins des Etats-Unis sont très particuliers sur ces renseignements et des statistiques ont été établies par eux à ce sujet. A défaut de chiffres pour le Canada, nous pouvons consulter avec profit ceux fournis par les statistiques américaines et qui sont comme suit pour les différentes catégories de magasins.

Cout des frais occasionnés par la tenue d'un magasin de détail:

- A. Grands magasins faisant \$1,000,000 d'affaires et plus.
- B. Magasins faisant \$150,000 d'affaires.
- C. Petits magasins faisant \$25,000 d'affaires.

Pourcentage aux différentes époques

| | A. | B. | C. |
|----------------|---------|--------|--------|
| 1890 | 15 p.e. | 8 p.e. | 7 p.e. |
| 1895 | 16½ | 8½ | 9 |
| 1900 | 18½ | 11½ | 10½ |
| 1905 | 21 | 13½ | 13½ |
| 1910 | 23½ | 16 2-3 | 15½ |
| 1913 | 25½ | 17½ | 16 2-3 |